

Membre Fondateur

- De la Fédération Internationale des journalistes
- De l'Union Syndicale Solidaires

Printemps 2012

Questionnaire journalistes pigistes

Le SNJ vous invite vous, journalistes pigistes, à répondre à son enquête nationale afin de permettre aux délégués d'orienter leur action pour le respect de vos droits légaux et conventionnels et d'avoir un tableau de la situation générale de la pige. Ne répondez que pour un média par questionnaire. Merci.

Sachez que le SNJ a une permanence juridique

Par téléphone le mercredi matin, entre 10h30 et 12h (01 42 36 84 23) Sur place le mercredi après-midi, entre 14h et 16h (au siège du syndicat)

– Pour quel média, quel groupe travaillez-vous ?							
- Depuis quand ?			– Pour quelle fonction ?				
– Quel est le rythme de votre collaboration à ce média ?							
- Comment êtes-vous rémunéré (e) ?							
– A quel tarif ?							
	0	Feuillet avant congés payés, 13 ^e mois et ancienneté :					
	0	Photos:					
	0	Forfait (que comprend	d-il ?)				
- Travaillez-vous chez vous ?			– Dans un bureau partagé ?				
- Obligatoirement da	ans	l'entreprise ?	- Avec des horaires prescrits ?				
– De quand date votre dernière augmentation de salaire ?							
- Comment s'est elle traduite ?							
- Avez-vous la carte	pro	ofessionnelle?	□ Non	Depuis quand	?		
 Etes-vous bien payé (e) en salaire avec cotisations maladie et retraite versées au régime général de la Sécurité sociale ? □ Oui □ Non 							
- Sinon comment êtes-vous payé (e) ?							
– Pour quelle raison	?						
 Cotisez-vous pour la maladie et la retraite du régime général sur 100% de votre salaire? □ Oui □ Non 							
 Si les cotisations sont calculées sur 70% de votre salaire, avez-vous été consulté (e) individuellement pour donner votre accord ? □ Oui □ Non 							

 Touchez-vous les primes d'ancienneté profes la Convention collective des journalistes ? 	ssion et entreprise prévues □ Oui	s par l'article 23 de □ Non
- Sur quelle base sont-elles calculées ?		
– Etes-vous convoqué (e) aux visites médicale reprise après arrêt prolongé) ?	s obligatoires (embauche, □ Oui	tous les 2 ans, ☐ Non
 Si vous avez eu un arrêt maladie, maternit versement du complément de salaire prévu collective des journalistes ? 	•	
– L'aviez-vous demandé ?	□ Oui	□ Non
- Etes-vous couvert (e) par une complémenta	ire santé ? □ Oui	□ Non
Seriez-vous intéressé (e) à ce que votre emp☐ Oui	oloyeur vous en propose ur □ Non	ne?
– Vos frais professionnels sont-ils remboursés Comment ?	? □ Oui	□ Non
– Vos frais d'équipement (ordinateur, box, imp Comment ?	primante, logiciels) sont	-ils pris en charge ?
 Si vous utilisez votre propre matériel photos prévue dans plusieurs formes de presse ? □ C 	•	
- Bénéficiez-vous des prestations du comité d'	entreprise ? □ Oui	□ Non
- Connaissez-vous les droits légaux des journa	alistes? 🗆 Oui	□ Non
 Connaissez-vous la convention collective des ☐ Oui 	s journalistes (en ligne : <u>wv</u> □ Non	ww.snj.fr):
- Connaissez-vous les accords d'entreprise vo	us concernant : 🗆 Oui	□ Non
- Etes-vous adhérent (e) au SNJ ?		
- Quelles seraient les conditions requises pour	adhérer au SNJ ?	
- Connaissez-vous les délégués SNJ de votre	entreprise ? ☐ Oui	□ Non
- Y a-t-il des représentants du personnel dans	votre entreprise ? ☐ Oui	□ Non
Seriez-vous prêt (e) à envisager de vous pré☐ Oui	senter à des élections ? □ Non	
<u>Facu</u>	ltatif :	
Nom:	Prénom :	
Téléphone :	Adresse mail :	
	2) a mi fu a 00 m . a d l	75000 Devi

Renvoyer à <u>questionnairespigistes@snj.fr</u> ou 33 rue du Louvre, 75002 Paris